



Communiqué de presse

**Conseil municipal du 7
octobre 2024**

Jeudi 3 octobre 2024



45 délibérations sont à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, qui se tiendra **lundi 7 octobre à partir de 14 h, en salle du conseil**. Il sera retransmis en direct sur saint-herblain.fr

Parmi les sujets soumis au vote des élus, citons :

- **Le renouvellement de la Délégation de service public (DSP) pour la crèche Babilou, à la Pelousière.**

Cette DSP, assortie de nombreux critères de qualité, témoigne de l'engagement de la Ville dans le secteur de la petite enfance.

- **L'adoption du nouveau Projet éducatif territorial pour la période 2024-2027.**

Le document expose les grandes orientations de la Ville en matière éducative, qui peuvent se résumer en trois axes : valoriser la transition écologique, favoriser l'éducation inclusive et citoyenne et assurer la continuité éducative.

- **L'approbation de l'engagement financier de la collectivité pour la protection sociale des agentes et agents.**

La Ville améliore la couverture sociale de ses agents, avec la mise en place de contrats de prévoyance à adhésion obligatoire. En fonction des revenus, l'effort de participation de la collectivité varie de 50 à 100 %, pour un budget annuel estimé à 400 000 euros.

- **La poursuite de l'expérience de la Cité éducative du Grand Bellevue.**

Ce dispositif, porté conjointement par les Villes de Nantes et Saint-Herblain, Nantes Métropole, le Conseil Départemental, l'Éducation nationale et la Préfecture, propose des actions concrètes pour favoriser la réussite éducative des enfants et adolescents du quartier Bellevue. Il se déclinera sur la période 2024-2026.

Parmi les autres délibérations :

- les rapports 2023 de Nantes Métropole sur l'eau, l'assainissement et les déchets ;
- le vote de subventions aux associations pour certains projets spécifiques ;
- le lancement d'études préalables pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit du futur boulodrome du Vigneau.

L'ordre du jour complet est à retrouver sur saint-herblain.fr

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

